

## CeTP – Consignes pour le Travail de fin d'études (TFF, 2 crédits) 2018-2019

### Objectifs :

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable :

- ✚ de percevoir l'essentiel de ce qu'est une réflexion théologique, ainsi que l'apport spécifique des disciplines théologiques (positives, spéculatives et pratiques) à la réflexion d'ensemble ;
- ✚ de faire des liens entre l'étude théologique d'un thème et une problématique pastorale ;
- ✚ de comprendre des travaux théologiques de difficulté simple ou moyenne et d'en rédiger une synthèse correcte.

Le Travail de fin d'Études (TFF) qu'il est appelé à rédiger a pour but de vérifier cette aptitude.

### Modalités pratiques :

Pour atteindre les objectifs fixés, l'étudiant rédigera un travail écrit :

- ✚ qui comportera entre 10 et 20 pages, et sera réalisé sous la direction d'un professeur de l'IDF (promoteur).
- ✚ qui se présentera comme une étude apportant un éclairage théologique à partir d'une situation pastorale, préalablement identifiée (avec son promoteur) comme faisant appel à plusieurs disciplines théologiques.

Pour le **29 janvier 2019** de sa dernière année de formation au plus tard, l'étudiant confirmera à la direction de l'IDF [cgosselin@seminairedenamur.be](mailto:cgosselin@seminairedenamur.be) le sujet et le nom du promoteur de son TFF (choisi avec l'aide du Directeur de son pôle de formation).

Le TFF sera divisé en cinq sections :

1. La présentation brève d'une situation pastorale, en manifestant sa complexité et les composantes à ne pas négliger en vue d'un discernement pastoral. (Une monographie est autorisée).
2. une partie de théologie positive (exégèse ou histoire ou droit) sur le thème retenu : il s'agit pour l'étudiant(e) de faire l'analyse d'un article (articles de revue scientifique, articles d'encyclopédie ou de dictionnaire spécialisé, chapitres d'ouvrage) et de la faire suivre d'une réflexion personnelle (par exemple : comparaison et questionnement chez l'étudiant).
3. une partie de théologie spéculative (fondamentale ou dogmatique ou morale fondamentale) sur le thème retenu, selon le même schéma.
4. une partie de théologie pratique (catéchétique ou missiologie ou liturgie ou pastorale ou morale spéciale) sur le thème retenu, selon le même schéma.
5. une synthèse (environ 5000 caractères) qui peut comporter quatre points :
  - ✚ les informations sûres obtenues (état provisoire de la question),
  - ✚ les questions qui demeurent (inventaire des perplexités),
  - ✚ les recherches encore à effectuer (pistes de recherche),
  - ✚ une prise de position provisoire (conclusion).

Il n'est pas demandé à l'étudiant d'établir une bibliographie supplémentaire aux articles présentés dans le cadre de son TFF. Il est par contre demandé à l'étudiant de citer ses sources selon les normes bibliographiques de son institution et de donner, en note, les références de ses citations.

Le TFF devra être remis avant le **15 mai 2019** (session de juin) ou pour le **14 août 2019** (session de septembre)

✚ en **1 exemplaire** à l'UCL, à l'adresse :

Collège Albert Descamps,  
Secrétariat du Centre Universitaire de Théologie Pratique (CUTP)  
Grand-Place, 45,  
B 1348 Louvain-la-Neuve

✚ sous format pdf à la direction de l'IDF, à l'adresse [cgosselin@seminairedenamur.be](mailto:cgosselin@seminairedenamur.be) et en copie au secrétariat du CUTP, à l'adresse [secretaire-cutp@uclouvain.be](mailto:secretaire-cutp@uclouvain.be)

**Il va de soi que le promoteur a reçu la dernière version du TFF en version papier reliée et a donné son accord pour la remise du TFF.**

### **Évaluation du TFF**

Deux cotations sur /20 sont attribuées : l'une par le promoteur du TFF et la seconde par un lecteur attribué par la Faculté de théologie de l'UCL. Ces deux notes seront accompagnées d'un commentaire à destination de l'étudiant justifiant la note. Ces notes commentées seront transmises au secrétariat du CUPT et à la direction de l'IDF.